



Note d'évaluation

9

SERVICE DE L'ÉVALUATION

Site web de la FAO
consacré à l'évaluation
www.fao.org/pbe/pbee/en/index.html

La FAO et la lutte contre le criquet pèlerin

Évaluation multilatérale de la campagne 2003–05 contre le criquet pèlerin

Résultats

Évaluation multilatérale de la campagne 2003–05 contre le criquet pèlerin

Faire face aux urgences acridiennes est un rôle important de la FAO depuis 1951, année où le Comité de lutte contre le criquet pèlerin (DLCC) a été constitué. La FAO coordonne les prévisions concernant le criquet pèlerin sur la base de rapports provenant des unités nationales de lutte antiacridienne et des informations météorologiques et, en cas d'infestation, coordonne l'action internationale. Les services spécifiques fournis par la FAO pour lutter contre les recrudescences acridiennes comprennent: une tribune pour l'examen des politiques, des stratégies et des plans; la collecte de données pour la publication de bulletins et d'alertes rapides; le renforcement des unités nationales de lutte antiacridienne et la promotion de la coopération au niveau régional; la déclaration des urgences acridiennes, l'organisation de l'aide internationale et la fourniture d'avis techniques et d'autres appuis aux activités de lutte.

La FAO a coordonné la campagne 2003–05 contre le criquet pèlerin menée à la suite d'une recrudescence acridienne dans la région occidentale du Sahel. La campagne a été menée par les pays touchés, les donateurs travaillant directement avec ceux-ci, les donateurs travaillant par le biais de la FAO, les commissions de lutte anti-acridienne et les unités opérationnelles et techniques de la FAO. Le coût total de la campagne est estimé à 400 millions de dollars EU, dont 280 millions ont été utilisés pour les opérations de lutte et 90 millions pour l'aide alimentaire et la réhabilitation des communautés touchées par l'invasion. La plupart des fonds destinés aux opérations de lutte provenaient des pays touchés, en particulier l'Algérie, le Maroc et la Jamahiriya arabe libyenne.

À sa session extraordinaire (décembre 2004), le Comité de lutte contre le criquet pèlerin a proposé une évaluation multilatérale de la campagne afin de faire le bilan de la campagne dans son ensemble (c'est-à-dire, son efficacité et son impact sur les travaux de toutes les parties). L'Évaluation a été financée par des ressources extrabudgétaires, réalisée par une équipe indépendante et supervisée par un comité directeur regroupant des représentants de tous les pays partenaires et donateurs. Le Service de l'Évaluation de la FAO a fourni des services de secrétariat et un soutien méthodologique à l'équipe indépendante.

Dans l'ensemble, les donateurs ont considéré que la FAO ne les avaient pas informés de manière adéquate sur les mesures à prendre pour lutter contre l'invasion du criquet pèlerin. L'essentiel des contributions est arrivé relativement tard et les pays touchés ont estimé qu'il aurait été possible de réduire les coûts des opérations de lutte et de limiter l'impact des invasions acridiennes si les interventions avaient démarré plus tôt. Ceci étant dit, l'efficacité des opérations de lutte, en particulier la lutte aérienne entreprise par l'Algérie et le Maroc, et les mauvaises conditions de reproduction dues à un temps inhabituellement froid, ont

Résultats

mis un terme rapide à la situation d'urgence. L'Évaluation a souligné que ce résultat n'aurait pu être obtenu sans l'aide substantielle apportée aux pays et que des menaces plus graves pour les moyens d'existence ont pu ainsi être évitées.

Les invasions contribuent fortement à la dégradation des conditions socio-économiques des communautés touchées et quelque huit millions de personnes dans le Sahel ont souffert, à des degrés variés, des invasions du criquet pèlerin. Cependant, la protection des moyens de subsistance et le relèvement ont été, dans l'ensemble, négligés au cours de la campagne. L'étendue des effets négatifs sur la sécurité alimentaire a été attribuée, en partie, à la priorité accordée dans les campagnes de lutte, aux régions à fort potentiel agricole au détriment des zones pastorales et marginales qui étaient parfois aussi touchées par la sécheresse. Dans ces zones, les acridiens agravaient les menaces qui pesaient sur les moyens de subsistance:

- pertes de cultures et de parcours;
- migration des pasteurs pour la pâture et tension qui en résulte entre les pasteurs et les agriculteurs;
- graves pénuries alimentaires, inflation des prix des denrées alimentaires et chute des prix du bétail;
- réduction des dépenses non alimentaires pour compenser la hausse des prix alimentaires (vêtements, dépenses sociales, déplacements et, parfois, santé et éducation).

Les **effets des pesticides sur la santé humaine, le bétail et l'environnement** ont suscité également des préoccupations. Bien que ce problème ait reçu une attention considérable durant la campagne, les mesures prises n'ont pas toujours été suffisantes, et des cas d'intoxications humaines et animales et d'effets négatifs sur l'environnement ont été signalés dans certains pays. La plupart des membres des services de protection des végétaux qui ont participé aux opérations de lutte contre le criquet pèlerin n'ayant pas été soumis à des tests de cholinestérase avant le démarrage de la campagne, il n'a pas été possible de déterminer les effets négatifs pour leur santé. L'élimination des stocks de pesticides risquent de présenter un problème important dans un avenir proche (plus de 6,3 millions de litres de pesticides ont été abandonnés après la campagne). Au lendemain des invasions, un grand nombre de conteneurs de pesticides vides n'ont pas été ramassés et les conteneurs en plastique, fournis pour transporter des pesticides, ont été utilisés à des fins domestiques.

L'équipe d'Évaluation a constaté que le personnel, dans tous les pays touchés, avait fait des efforts énormes et travaillé souvent dans des conditions très difficiles pour limiter l'impact de l'invasion de criquets pèlerins, mais que le niveau de **préparation des pays touchés** était insuffisant. Les pays du Sahel ont, en général, été dans l'incapacité de lancer des opérations de lutte efficaces et rapides pour réduire le plus possible les dégâts causés aux cultures et aux pâturages. Les dépenses engagées par les pays touchés n'étaient pas prévues dans les budgets nationaux, ce qui a entraîné une réduction des ressources disponibles pour les autres activités de développement.

L'équipe d'Évaluation a conclu que la fréquence et l'impact des invasions de criquets pèlerins pourront être encore réduits si des mesures efficaces sont prises pour donner suite aux recommandations.

Recommandations

La présente évaluation a été multilatérale, portant non seulement sur les activités de la FAO mais aussi sur celles des pays touchés, des organisations de lutte antiacridienne et des donateurs.

■ Collaboration internationale

L'Évaluation a mis l'accent sur les liens existant entre les phases de rémission, de pré-urgence et d'urgence acridiennes. La grande générosité des donateurs a été notée. L'intérêt existe mais doit être sollicité au moment voulu et orienté efficacement, notamment le renforcement des capacités en matière de surveillance et de lutte préventive. Elle a invité instamment les donateurs et les pays affectés à ne pas considérer une urgence acridienne comme un phénomène unique, autonome et à rester préparés. Les interventions dans les crises acridiennes devraient intégrer pleinement la protection des moyens d'existence et le relèvement.

Le Comité de lutte contre le criquet pèlerin devrait être transformé en un comité essentiellement technique, en un mécanisme au sein duquel toutes les parties concernées (pays touchés, donateurs et FAO) s'accorderont pour élaborer des programmes de travail coordonnés.

La Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale devrait aussi être renforcée, afin qu'elle puisse jouer un rôle plus important dans la région occidentale du Sahel, œuvrant avec les pays du Maghreb pour élaborer un plan d'action et un cadre juridique appropriés en vue d'une utilisation conjointe de la capacité de lutte existante.

■ Pays touchés

Des plans d'intervention devraient être élaborés aux niveaux national, régional et international pour la surveillance et la lutte antiacridiennes. Les coûts des campagnes de lutte devraient être étudiés afin d'identifier les raisons des coûts élevés des opérations dans certains pays. Les pays touchés devraient appuyer leurs efforts tant sur les zones

de forte production, que sur les zones à faible production, prendre des mesures pour respecter les normes relatives à l'environnement et à la santé dans l'utilisation des pesticides, et établir des arrangements afin d'assurer une distribution et une récupération plus sûres des conteneurs de pesticides.

■ FAO

Une grande partie des recommandations de l'Évaluation vise à remédier aux faiblesses de l'efficacité opérationnelle de la FAO, dont:

- Les unités concernées de la FAO devraient mieux se préparer aux situations d'urgence, en définissant des catégories d'urgence, en créant un fichier d'experts et en travaillant plus étroitement avec les donateurs pour comprendre et planifier les secours/remise en état/développement continus;
- La FAO devrait définir des méthodes d'achat cadrant mieux avec les besoins des urgences acridiennes et déléguer des pouvoirs au niveau le plus bas possible. Il devrait y avoir une direction unique responsable des opérations. Si la FAO ne peut assurer une gestion améliorée des situations d'urgence, elle devrait confier à l'extérieur la plupart des responsabilités opérationnelles;
- Les effectifs s'occupant des acridiens devraient être plus nombreux.

■ Recherche

Des recherches devraient être menées afin d'améliorer les techniques de surveillance et de lutte contre le criquet pèlerin, notamment utiliser les nouvelles technologies, mieux comprendre la dynamique des populations de criquets pèlerins et déterminer l'incidence globale des invasions acridiennes sur l'économie des pays touchés.

Réaction de la Direction à l'Évaluation

A la demande du Comité du Programme du Conseil une réponse détaillée de la direction a été soumise pour faire suite à la réponse originale de la direction. La direction a accueilli favorablement l'intégration de la protection des moyens de subsistance et du relèvement dans les campagnes de lutte contre le criquet pèlerin qu'elle considère comme une avancée fondamentale. Les recommandations ont été acceptées dans leur grande majorité, mais il a été reconnu que les financements supplémentaires, dont pourraient bénéficier les activités relatives au criquet pèlerin au titre du Programme ordinaire, étaient limités.

Le Comité du Programme a estimé que le rapport d'Évaluation était analytique et exhaustif, puisqu'il abordait pour la première fois les questions acridiennes sous l'angle socioéconomique, sanitaire et environnemental. Il a aussi constaté des améliorations d'importance majeure dans la seconde réponse détaillée qu'il avait demandée à la direction. Il a recommandé que la FAO continue à jouer un rôle de premier plan dans les alertes précoce, dans la coordination de la réponse et dans la lutte antiacridienne. Étant donné les difficultés rencontrées par la FAO dans cette campagne et dans la réaction au tsunami, il a été demandé au Service de l'Évaluation d'analyser la nature des contraintes dans le but de rationaliser les opérations et les procédures, tout en maintenant un niveau de risque acceptable. Le Comité a demandé à la FAO d'appuyer la mise en œuvre des recommandations de l'Évaluation concernant les donateurs et les autres organisations de lutte antiacridienne et d'optimiser les potentialités du mécanisme d'appel commun des Nations Unies pour les invasions de criquets pèlerins et situations d'urgence de ce type.

Conclusions des organes directeurs de la FAO (Comité du programme)

Références

Évaluation multilatérale de la campagne 2003–05 contre le criquet pèlerin - Résumé PC 97/4 c).

Disponible à l'adresse suivante: <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/011/j8196f.pdf>

Réponse de la direction PC 97/4 c) Sup. 1.

Disponible à l'adresse suivante: <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/011/j8246f.pdf>

Rapport de la quatre-vingt-seizième session du Comité du Programme Rome, 20-25 novembre 2006. CL 131/12.

Disponible à l'adresse suivante: <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/011/j8493f.pdf>

Réponse détaillée de la direction PC 97/4 d).

Disponible à l'adresse suivante: <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/012/j9943f.pdf>

Rapport de la quatre-vingt-dix-septième session du Comité du Programme. Rome, 18-22 juin 2007. CL 132/11.

Disponible à l'adresse suivante: <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/011/j8493f.pdf>